

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que la résolution, en date du 14 juillet 1914, à l'effet de voter des crédits pour la pose de conduites d'eau sur certaines rues, soit amendée en y retranchant les rues Boyce, St-Dominique, Crémazie et de Rocheblave.

16.—Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de la construction du subway de la rue du Parc, entre les avenues Atlantique et Beaumont.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De donner instructions au Département en Loi de faire application à la Commission des Chemins de Fer afin d'obtenir la légalisation de la traverse à niveau de l'avenue du Parc, entre les avenues Atlantique et Beaumont, et de faire une traverse régulière ouvert au trafic jusqu'à la construction d'un tunnel.

17.—Soumis un rapport du Chef-Adjoint du Département des Incendies, approuvé par Son Honneur le Maire recommandant que les pompiers F. Larose et E. Bolduc soient promus lieutenants au poste No. 25.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

18.—(18788) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, sur la demande de la Consolidated Milk Co., en rapport avec la continuation de la rue St-Urbain à travers les voies du C. P. R.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De transmettre copie dudit rapport à la Cie Consolidated Milk.

19.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, sur les soumissions reçues pour la fourniture de l'automobile-ambulance pour le Département de Police.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que la soumission de M. Victor Lévesque, pour une machine Abbott-Détroit 50-60, au prix de \$3,600, soit acceptée, et de prier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat à intervenir, et d'autoriser la remise des dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que les soumissions pour la fourniture d'une automobile (touring) soient rejetées, et de donner instructions au Surintendant des Achats et des Ventes de préparer de nouvelles spécifications pour demander de nouvelles soumissions, et d'autoriser la remise des dépôts.

20.—Soumises des formules de soumissions pour la construction de pavages en composition bitulithic dans certaines rues, et pour la pose de la surface en composition bitulithic.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'autoriser la publication desdites annonces.

21.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$30,279.34, \$23,618.21, \$8,366.72, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

22.—Soumis un mandat pour le paiement de \$20,260.99 à la Elder Ebano Asphalt Ltd., pour la fourniture d'asphalte.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que ce mandat ne soit pas payé, avant qu'un rapport soit fait, établissant;

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the resolution, dated the 14th July 1914, for the purpose of voting the appropriations for the laying of water mains in certain streets, be amended by striking therefrom Boyce, St. Dominique, Crémazie and de Rocheblave streets.

16.—Submitted a report from the Law Department, anent the construction of the Park avenue subway, between Atlantique and Beaumont avenues.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That instructions be given to the Law Department to apply to the Railway Commission for the purpose of legalizing the level crossing of Park avenue, between Atlantique and Beaumont avenues, and to make of same a regular crossing open to traffic, until a tunnel is made.

17.—Submitted a report from the Deputy Chief of the Fire Department, approved by His Worship the Mayor, recommending that firemen F. Larose and E. Bolduc be promoted lieutenants at No. 25 Station.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said recommendation be approved.

18.—(18788) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the application of the Consolidated Milk Co. in connection with the continuation of St. Urbain street, across the C. P. R. tracks.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That copy of said report be transmitted to the Consolidated Milk Co.

19.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent the tenders received for the supply of an automobile-ambulance for the Police Department.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That Mr. Victor Lévesque's tender for a machine Abbott-Détroit 50-60 at \$3,600, be accepted, and that His Worship the Mayor and City Clerk be requested to sign the contract to be entered into, and that the refund of deposits to the unsuccessful tenderers be authorized.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the tenders for the supply of an automobile (touring) be rejected, and that instructions be given to the Purchasing and Sales Agent to prepare new specifications for calling new tenders, and that the refund of deposits be authorized.

20.—Submitted forms of tenders for the construction of pavings with bitulithic composition, in certain streets, and for the laying of the surface with a bithulithic compound.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the publication of said advertisements be authorized.

21.—Submitted warrants verified by the City Comptroller and Auditor, amounting respectively to \$30,279.34, \$23,618.21, \$8,366.72, as per certified lists.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That payment of same be authorized.

22.—Submitted a warrant for the payment of \$20,260.99 to the Elder Ebano Asphalt Ltd., for the supply of asphalt.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said warrant be not paid, until a report has been made establishing;